

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°9 – SEPTEMBRE 2014

AGENDA

DIRECTOIRE

- 3 octobre
- 7 novembre
- 13 novembre
- 27 novembre
- 5 décembre
- 12 décembre

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- 15 octobre
- 17 décembre

CME

- 14 octobre
- 16 décembre

CTE

- 13 octobre
- 15 décembre

CHSCT

- 2 octobre (au lieu du
25 septembre)
- 18 décembre

Système d'information Hôpital Numérique (séance d'information)

- 08 octobre (Amphi)

Journée des Managers Chartreuse

- 10 octobre (Amphi)

Journées d'étude régionale du CRIAVS

- 16 octobre (Amphi)



Editorial



L'Agence Régionale de Santé a défini des priorités pour 2014 qui nous servent de repères pour les actions portées par notre établissement. Sept orientations et trente projets ont été identifiés.

La première orientation concerne l'amélioration des parcours de santé avec la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action définis dans les 8 parcours prioritaires. Quatre de ces parcours concernent des populations spécifiques : les personnes âgées, les jeunes, les personnes en situation de handicap psychique et les personnes en situation de précarité. L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique régionale de santé mentale est aussi un projet clairement identifié par l'Agence dans cette première orientation.

Deux autres orientations portent sur le développement d'actions sur les déterminants de la santé et la qualité du système de santé, avec en particulier la politique qualité et sécurité des soins, le déploiement du programme régional en addictologie et la politique régionale du médicament. Ces priorités concernent aussi l'organisation des soins, en particulier de proximité, le développement des structures ambulatoires, la performance médico-économique et les coopérations hospitalières. Le développement de l'e-santé à travers le programme régio-

nal télémédecine et la démarche Territoire de Soins Numérique, les ressources humaines et l'investissement sont aussi considérés comme des terrains d'actions prioritaires.

Les trois axes suivants définissent des actions visant à favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et l'amélioration des services de santé dans chaque territoire de proximité.

Le dernier thème porte sur les moyens de l'Agence et le renforcement de ses capacités d'action.

Pour un grand nombre de ces priorités, notre établissement est en position de contribuer positivement au Projet Régional de Santé.

Le traditionnel palmarès des établissements publics publié cet été par un hebdomadaire intègre pour la première fois la psychiatrie.

Les résultats sont très encourageants pour notre établissement.

Nous souhaitons remercier toute la communauté hospitalière, et notamment nos médecins et toutes leurs équipes, pour ce travail collectif de valorisation de notre offre de soins au bénéfice des personnes et familles que nous accompagnons.

Bruno MADELPUÉCH
Directeur du Centre Hospitalier
La Chartreuse
Jean-Yves PIAN
Président du Conseil de
Surveillance